



AMAM ASSOCIATION de lutte MACULOPATIE MYOPIQUE
Service du CHU POITIERS 2, Rue Milétrie BP 577 86021 POITIERS Cedex

9 février 2016.

Nos projets 2016

Notre association, composée uniquement de patients, a notamment pour but d'informer les "Myopes Forts" sur les complications rétiniennes inhérentes à leur myopie et d'aider la recherche à lutter contre cette maladie qui représente un problème de santé publique puisque cette maladie touche entre 1 et 5% de la population.

Les missions de l'AMAM sont les suivantes :

- Lutter contre les risques de cécité liés à la Maculopathie Myopique.
- Aider les patients atteints de Maculopathie myopique à surmonter leur handicap en leur portant assistance, en les informant sur leur maladie et sur l'état des recherches en cours.
- Démarcher la Maison Départementale des Personnes Handicapées, suivant le département de résidence de chacun des malades afin de faciliter les démarches administratives lourdes, longues et ainsi obtenir le statut de personne handicapée.
- Promouvoir, encourager, faciliter le Recherche Médicale et Scientifique en Ophtalmologie directement ou par l'intermédiaire d'un comité scientifique, sur le thème de la Maculopathie Myopique.

Afin d'accroître la visibilité et ainsi mieux faire connaître notre association, voici nos priorités pour l'année 2016 :

Développement de notre site Internet

Développer et rendre plus attractif notre site Internet en le faisant vivre à chaque événement important.

Budget : 1 500 € :Création nouvelle charte graphique, refonte du site, référencement du site...

Edition, impression de plaquettes informatives Myopie Forte 3 volets recto/verso couleur

Nous nous proposons d'imprimer 65 000 plaquettes de présentation de l'AMAM et de les diffuser aux ophtalmologistes et aux opticiens afin qu'ils puissent les mettre à disposition des patients souffrants de Myopie Forte.

Budget : 6 500 € :Edition de plaquettes informatives AMAM sur la Myopie Forte.

Martine BIRNBAUM
Secrétaire Générale AMAM